



Élections professionnelles : dernière ligne droite !

Il ne reste plus que quelques jours pour voter aux élections professionnelles.

Le 6 décembre, il sera trop tard. Sauf au siège où les agents pourront voter à l'urne.

**Si vous ne l'avez pas encore fait, prenez quelques minutes seulement pour voter.
Vous avez jusqu'à mercredi, dernier délai, pour envoyer votre matériel de vote.**

Ces élections concernent directement vos carrières (CCP et CAP), vos conditions et organisations de travail (CT, CHSCT).

Pourquoi voter CGT ?

Vous pensez que chaque agent public – quel que soit son statut, sa catégorie socio-professionnelle, sa quotité horaire – a son mot à dire sur son travail ? Le SNMH-CGT est la seule organisation syndicale à présenter des listes de candidats quelles que soient les instances (CCP, CAP, CT).

Vous considérez la Fonction publique comme un bien commun fondamental en matière d'égalité de traitement pour les usagers et une nécessité sur l'ensemble du territoire ? La CGT défend depuis des années la Fonction publique et combat actuellement Action publique 2022 prévoyant des suppressions d'emplois et de missions.

Vous pensez que la Fonction publique doit être renforcée notamment par des emplois stables et pérennes ? Le SNMH-CGT a obtenu ces dernières années plus de 100 CDIisations et titularisations (Sauvadet).

Vous considérez que les salaires et les pensions méritent un sérieux coup de pouce ? Le SNMH-CGT se bat pour l'augmentation des salaires.

Vous considérez l'égalité entre les femmes et les hommes comme important dans un ministère et un établissement public à prédominance féminine ? Nous avons travaillé et signé un protocole égalité femmes-hommes au ministère de la culture.

Vous pensez que la précarité et les bas salaires ne sont pas une fatalité ? Le SNMH-CGT a permis à de nombreux agents l'amélioration de leur statut, de leur carrière et de leur salaire.

Vous souhaitez des représentants des personnels proches et accessibles ? Nous sommes présents au siège comme dans les monuments et vous pouvez nous contacter facilement à la permanence nationale.

Vous considérez comme un droit que les représentants du personnel vous informent et rendent compte de leur mandat ? Tracts, compte-rendus d'instances, Monuments Infos sont là pour vous informer de ce que nous portons.

**ALORS DONNEZ-VOUS DE LA FORCE ! VOTEZ CGT AVANT LE 6 DECEMBRE
SOYONS NOMBREUSES ET NOMBREUX A FAIRE ENTENDRE NOTRE VOIX !**

Paris, le 3 décembre 2018